

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Juillet 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

CEMAC : **repli graduel de l'inflation au T1 2025, orientée à la baisse vers le seuil de convergence communautaire**

Selon les dernières données de la BEAC, le rythme d'augmentation des prix à la consommation dans la CEMAC a poursuivi sa décélération au T1 2025, tout en demeurant légèrement supérieur à la norme de convergence communautaire. **Le taux d'inflation s'est replié à 3,1 %** en glissement annuel (g.a) en mars 2025, contre 3,8 % un an plus tôt. En moyenne annuelle, l'inflation a également décéléré, passant de 4,9 % en mars 2024 à 4,0 % en mars 2025.

LE CHIFFRE A RETENIR

3,1 %

**Taux d'inflation en CEMAC au
T1 2025 (g.a)**

L'inflation dans la région a été essentiellement portée par la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », à l'origine de 2,1 points de l'inflation totale à fin mars 2025, un niveau inférieur à celui de décembre 2024 (2,7 points), mais supérieur à celui enregistré un an auparavant (1,5 point). Le poste « transport » n'a plus contribué que faiblement (0,2 point, contre 1,3 point en mars 2024), tandis que les dépenses liées au logement, à l'eau et autres ont vu leur contribution progresser.

La ventilation par pays met en évidence la contribution dominante du **Cameroun à l'inflation régionale**, à hauteur de 65,3 points de base en g.a. Cette prépondérance s'explique à la fois par son poids structurel dans la consommation agrégée de la CEMAC (52 %) et par un niveau d'inflation encore soutenu au niveau national (4,3 %).

- **Cette dynamique a notamment été amplifiée par la hausse persistante des coûts d'importation en provenance du Nigéria au T1 2025**, prolongeant une tendance amorcée dès le dernier trimestre 2024. Ce renchérissement trouve son origine dans l'appréciation continue du Naira par rapport au FCFA entre septembre 2024 et mars 2025, rompant partiellement avec la phase de dépréciation marquée observée tout au long de l'année 2024 (-82,1 %).

Le Congo (18,2 points) et la Guinée équatoriale (10,7 points) suivent, complétant le trio de tête des contributions nationales à l'inflation régionale, devant le Gabon (4,1 points) et la République centrafricaine (1,9 point). À l'inverse, le Tchad a exercé un effet modérateur, avec une contribution légèrement négative (-0,3 point), atténuant marginalement les tensions globales.

Au T2, l'inflation poursuivrait son repli, malgré des tensions résiduelles sur certains postes. En moyenne annuelle, elle reviendrait à 3,5 % en juin 2025 (contre 4,6 % un an plus tôt), et à 2,2 % en glissement annuel (contre 4,5 %), sous l'effet d'une détente progressive sur les produits alimentaires et les services de transport, à mesure que s'estompent les effets des hausses de carburants de 2024.

Ibrahim Barry, Conseiller financier pour l'Afrique centrale

Indicateurs macroéconomiques

	Croissance du PIB réel		Inflation (m.a)		**Solde public (% PIB)		Dettes publiques (% PIB)		Solde courant (% PIB)		*Dettes extérieures (% PIB)	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
	Cameroun	3,6%	3,6%	4,5%	3,4%	-0,6%	-0,8%	42,7%	39,9%	-3,3%	-2,8%	28,4%
RCA	1,8%	2,9%	3,4%	2,7%	-5,0%	-1,6%	60,7%	58,3%	-9,0%	-6,9%	30,9%	30,7%
Congo	2,6%	3,3%	3,1%	3,3%	2,6%	3,5%	95,4%	91,4%	1,3%	-1,4%	34,4%	32,2%
Gabon	3,1%	2,8%	1,2%	1,5%	-3,9%	-5,9%	73,4%	79,2%	4,5%	2,2%	31,6%	31,5%
Guinée Eq.	1,9%	-4,2%	3,2%	4,0%	-1,2%	-0,8%	36,2%	35,1%	-2,4%	-1,7%	7,9%	9,0%
Tchad	1,5%	1,7%	5,7%	3,9%	-2,0%	-0,5%	33,8%	33,9%	-1,3%	-3,4%	17,5%	18,6%
CEMAC	2,9%	2,4%	3,9%	3,2%	-1,1%	-1,1%	52,6%	51,5%	-1,1%	-1,9%	25,9%	26,7%
RDC	6,5%	4,7%	17,7%	8,9%	-2,0%	-2,6%	19,3%	16,3%	-4,1%	-2,9%	16,5%	17,5%
Sao Tomé	0,9%	3,1%	14,4%	9,6%	0,9%	2,6%	43,5%	37,3%	-10,2%	-5,1%	36,6%	35,1%

Source : FMI (avril 2025), **solde budgétaire global (dons inclus)

Evolution des cours des matières premières

juin-25	Matières premières énergétiques		Matières premières agricoles		Bois d'œuvre	
	Pétrole Brent (USD/barils)	Gaz naturel (USD/mmbtu)	Cacao (USD/kg)	Huile de palme (USD/mt)	Grumes (USD/mètre cube)	Bois scié (USD/mètre cube)
Référence/mesure						
Valeur	69	3	8	935	206	739
Variation mensuelle (%)	10%	-3%	-7%	3%	0%	1%
Variation annuelle (%)	-14,8%	20%	1,6%	7,1%	9,2%	6,6%
Variation sur 5 ans	75%	87%	277%	42%	-26%	8%
Variation sur 10 ans	13%	9%	159%	33%	-14%	-13%

juin-25	Matières premières textiles	Matières premières industrielles	Métaux et minerais			
	Coton (USD/kg)	Caoutchouc naturel (USD/kg)	Aluminium (USD/mt)	Fer (USD/tmsu)	Cuivre (USD/mt)	Or (USD/once troy)
Référence/mesure						
Valeur	2	2	2526	92	9835	3353
Variation mensuelle (%)	0%	-5%	3%	-5%	3%	1%
Variation annuelle (%)	-6%	-8%	1%	-14%	2%	44%
Variation sur 5 ans	15%	37%	61%	-11%	71%	94%
Variation sur 10 ans	8%	2%	50%	47%	69%	184%

Source : World Commodities Markets (Banque mondiale)

Régional

Publication du rapport annuel de la Banque Mondiale sur l'Évaluation des politiques et des institutions (CPIA)

Le 10 juillet 2025, la Banque mondiale [a publié](#) son rapport annuel CPIA, qui évalue la qualité des cadres institutionnels et des politiques publiques dans les pays éligibles à l'aide de l'Association internationale de développement (IDA). Il repose sur seize critères notés de 1 à 6, répartis en quatre grandes catégories : gestion économique, politiques structurelles, inclusion sociale et gestion des institutions publiques. En Afrique subsaharienne, la note moyenne reste stable à 3,1 sur 6, reflétant un équilibre entre progrès budgétaires et faiblesses en gouvernance. Le rapport alerte sur la dégradation des services publics et appelle à des réformes structurelles urgentes. En Afrique centrale, le Cameroun se démarque avec la meilleure note de la région (3,4), tandis que la Centrafrique (2,6), le Tchad (2,8) et le Congo (2,9) ferment la marche. Le Gabon et la Guinée Equatoriale ne figurent pas dans ce classement car ils ne sont pas considérés comme des pays à faibles revenus.

La BEAC renforce sa position dans le capital de la BDEAC

Dans le cadre du financement du Plan stratégique Azobé 2023–2027, la BEAC a annoncé un nouvel investissement de 86,2 Mds FCFA dans le capital de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC). Cette injection de fonds, validée par le conseil d'administration de la BEAC avec l'aval du comité ministériel de l'UMAC lors des réunions tenues à Malabo les 10 et 12 juillet 2025, sera répartie sur une période de cinq ans. Grâce à ce soutien financier, la BEAC maintiendra sa participation à hauteur de 33,43 %, renforçant ainsi son statut d'actionnaire majoritaire, avec un engagement total porté à 501,45 Mds FCFA.

Baromètre de la Banque mondiale sur l'économie de la CEMAC

Dans son [Baromètre économique – Printemps 2025](#), la Banque Mondiale souligne que la croissance dans la CEMAC a atteint 3,0 % en 2024, un niveau trop faible pour générer suffisamment d'emplois et réduire significativement la pauvreté. La région fait face à une détérioration de sa situation budgétaire — en moyenne, le solde budgétaire de la CEMAC est passé à un déficit de -1,5 % du PIB en 2024 contre un excédent de 0,6 % en 2023 —, alimentée par la baisse des recettes pétrolières, une dette publique élevée et des vulnérabilités externes accrues. Le chômage, notamment des jeunes, reste élevé (près de 10 %), avec plus de 65 % des emplois dans l'informel. La Banque appelle à des réformes urgentes pour améliorer la gouvernance, investir dans les infrastructures et le capital humain, et stimuler un secteur privé plus dynamique.

Cameroun

Approbation par le FMI des 8^{ème} revue FEC\MEDC et 3^{ème} revue FRD

Le Conseil d'administration du FMI [a approuvé](#) le 24 juillet des accords au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC), ainsi que la 3^{ème} revue de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) en faveur du Cameroun. L'achèvement des revues de ces accords donne accès à un décaissement immédiat de 146,7 M USD. Ainsi, le programme triennal soutenu par le FMI prend officiellement fin avec la validation de ces revues. Dans leurs conclusions, les services du FMI ont relevé que les conditions macroéconomiques s'améliorent lentement, soulignant une croissance modérée de l'économie camerounaise et un recul progressif de l'inflation, avec des perspectives globalement positives malgré des risques baissiers. Ainsi, ils appellent à l'accélération des réformes structurelles, notamment la restructuration de la SONARA, la réforme du

secteur de l'électricité et le renforcement de la gouvernance des entreprises publiques.

Loi de Finance Rectificative : le Cameroun augmente son budget 2025 de 5,7 %

Le 11 juillet, le président de la République [a signé](#) une ordonnance révisant le budget de l'État camerounais pour 2025, le rehaussant de 5,7 % à 7 735,9 Mds FCFA (soit 11,8 Mds EUR). Cet ajustement découle d'une augmentation des dépenses publiques, conjuguée à une baisse des recettes internes, compensée par un recours accru aux emprunts. Le texte promulgué prévoit une diminution de 2 % des recettes internes, désormais estimées à 5 434,8 Mds FCFA, **principalement en raison d'un repli notable des recettes pétrolières** (-12,7 % à 641,5 Mds FCFA). Du côté des dépenses budgétaires, on observe une augmentation des dépenses courantes (hors intérêts de la dette) de 1,2 % à 3576,2 Mds FCFA tandis que le montant alloué aux dépenses **d'investissement enregistre un léger recul** (-0,7 % à 1639,2 Mds). En parallèle, le service de la dette connaît une hausse significative de 18,8 %, atteignant 2 453,7 Mds FCFA, portant les besoins de financement à 2 326,5 Mds FCFA, soit une progression de 29,6 % par rapport aux prévisions initiales. Pour répondre à ce besoin de financement, le pays compte adapter sa stratégie de financement : les émissions de titres publics sont réduites à 350 Mds FCFA (contre 380 Mds initialement prévus) en raison de conditions défavorables sur le marché intérieur, tandis que les financements bancaires domestiques sont presque doublés pour atteindre 440,1 Mds FCFA. À ces ressources extérieures **s'ajoutent** une hausse des appuis budgétaires (+29,7 % à 214 Mds FCFA), ainsi **qu'une augmentation** de financements exceptionnels (+14,8 % à 217,4 Mds FCFA), incluant notamment le report partiel du décaissement du FMI au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD).

Accord avec l'État camerounais en vue de la cession de Société Générale Cameroun

Selon un [communiqué de presse](#) publié par la Société Générale, la banque a conclu un accord **avec l'État du Cameroun en vue de la cession de l'intégralité de sa participation** (58,08 %) dans sa filiale au Cameroun. Cette opération permettra **à l'État camerounais, déjà actionnaire, de porter sa participation à 83,68 %**.

Accord de prêt de 75 M USD avec le Fonds Saoudien de Développement

Le président de la République [a signé](#) le 10 juillet 2025 un décret autorisant le ministre de **l'Économie à conclure un accord de prêt d'un montant de 75 M USD** avec le Fonds saoudien de développement (FSD). Ce financement est destiné à couvrir les travaux de réhabilitation de la route Sorawel–Guider–Mayo Oulo–Dourbeye, longue de 78 kilomètres connectant le Cameroun au Nigéria.

Lancement officiel de la construction d'une nouvelle raffinerie

Le 17 juillet 2025, le Cameroun a officiellement [lancé](#) le projet de raffinerie CSTAR à Kribi, une installation modulaire conçue pour traiter 30 000 barils de pétrole brut par jour. La construction est assurée par RCG Turnkey Solutions, en partenariat avec GPS et Norinco International. **D'un coût de 115 Mds FCFA, ce projet est soutenu par la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), Tradex et le consortium Ariana/RCG. Il vise à réduire la dépendance du pays aux importations de produits pétroliers, accentuée depuis l'arrêt de la raffinerie de la Sonara en 2019. La mise en service est prévue pour juin 2028. Le projet comprend également un important terminal de stockage et devrait permettre de réduire les importations de carburant de 30 %, d'économiser près de 400**

Mds FCFA par an, de générer 141 Mds FCFA de recettes d'exportation et de créer 7 000 emplois.

Réforme du cadre incitatif à l'investissement privé

Le 18 juillet 2025, le président de la République [a signé](#) une ordonnance modernisant le cadre des incitations à l'investissement privé au Cameroun, en remplacement d'une loi d'avril. Ce nouveau dispositif cible les projets nouveaux ou en extension dans des secteurs stratégiques (agriculture, industrie, santé, éducation, etc.), excluant notamment le pétrole, le gaz et le commerce. Il introduit des avantages fiscaux différenciés selon la nature et l'ampleur des projets, reconnaît des zones économiques prioritaires, et intègre les Partenariats Public-Privé (PPP). L'ordonnance renforce également les critères d'éligibilité, en exigeant des engagements concrets en matière d'emploi, de financement et de transfert de technologie.

Ralentissement de la croissance industrielle sur fond de récession des hydrocarbures

Le secteur secondaire du Cameroun, qui englobe l'industrie manufacturière, n'a progressé que de 1,2 % en 2024, selon un rapport [publié](#) en juillet par l'Institut National de la Statistique (INS). Cette croissance modeste s'explique principalement par une baisse de 8,5 % des activités de l'industrie extractive, en raison du ralentissement de la production de pétrole et de gaz. Le recul des hydrocarbures, pilier du secteur extractif camerounais, a pesé sur la dynamique industrielle globale, malgré les bonnes performances enregistrées dans d'autres segments tels que le BTP, l'agroalimentaire, la transformation des produits agricoles, la production de boissons, la minoterie, la production d'électricité, la distribution d'eau et l'assainissement. L'INS anticipe une poursuite de la contraction de l'activité pétrolière jusqu'en 2025 (19,81 millions de barils de pétrole bruts produits après 20 Mb en 2024).

Le taux d'inflation atteint 4,1 % en moyenne annuelle à fin juin 2025

Selon un [rapport](#) publié par l'Institut National de la Statistique (INS), en juin 2025, l'inflation au Cameroun poursuit sa tendance à la décélération en juin 2025, malgré une légère hausse des prix à la consommation de 0,3 % en glissement mensuel. Cette progression est principalement due à l'augmentation des prix des produits alimentaires (+0,5 %) et des services liés au logement, à l'eau, à l'électricité et aux combustibles (+0,6 %). Toutefois, sur un an, l'inflation ralentit à 3,2 %, marquant un cinquième mois consécutif de modération. En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'établit à 4,1 %, en baisse par rapport à juin 2024, mais reste au-dessus du seuil de convergence de 3 % fixé par la CEMAC. La dynamique inflationniste reste alimentée par les produits alimentaires (+6,5 %) et les transports (+7,4 %), avec d'importantes disparités régionales (5,9 % à Maroua contre 2,2 % à Bertoua). L'inflation sous-jacente, estimée à 2,6 %, révèle que la hausse des prix ne se limite pas aux composantes les plus volatiles, traduisant des tensions persistantes liées à des facteurs internes, notamment la hausse des coûts de production locale.

Lancement des travaux du Quai 17 au port de Douala

Sept mois après la signature d'un partenariat public-privé de 12 ans avec le Port Autonome de Douala (PAD), le groupe Negri a officiellement [lancé](#), le 11 juillet 2025, les travaux de construction du Quai 17, lors d'une cérémonie présidée par le ministre camerounais des Transports. Ce projet, d'un montant de 55 Mds FCFA, prévoit la construction de 250 mètres de quai supplémentaires, l'aménagement de 7,9 hectares de zone de stockage et l'installation de 1 200 mètres de voies pour grues RTG, sur une durée de 27 mois. Financé par un prêt bancaire de 70 Mds FCFA, ce chantier vise à désengorger le port en augmentant la capacité du terminal à conteneurs, qui devrait passer de 380 000 EVP en 2024 à un million d'ici 2030. Il constitue la première phase du schéma directeur du port de

Douala à l'horizon 2050, renforçant ainsi son rôle stratégique en tant que plateforme économique et logistique de premier plan.

Le Cameroun développe une **Stratégie nationale sur l'IA**

Le Cameroun a officiellement [lancé](#), le 7 juillet 2025, sa **Stratégie Nationale de l'Intelligence Artificielle (SNIA)**, avec pour ambition de faire **du pays un pôle de référence en matière d'IA en Afrique**, en développant des solutions souveraines, inclusives et durables, ancrées dans les valeurs africaines. **D'ici 2040, la stratégie vise à former 60 000 talents dans le domaine de l'IA — dont 40 % de femmes —, à créer 12 000 emplois directs et à contribuer jusqu'à 1,2 % du PIB national.** Parmi les objectifs majeurs figurent le développement de 12 solutions souveraines à fort impact, la création de modèles multilingues comme un « GPT Cameroun » local, ainsi que le renforcement de la coopération sous-régionale en Afrique centrale.

Centrafrique

La Banque mondiale accorde un financement de 9,2 M USD pour renforcer les infrastructures urbaines résilientes au climat

La Banque mondiale [a approuvé](#) un financement additionnel de 9,2 M USD du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), en appui au Projet de villes inclusives et résilientes (PROVIR) en République centrafricaine. Ce financement **visé à améliorer l'accès à des infrastructures urbaines résilientes au changement climatique à Bangui et à Berbérati**, en finançant des solutions fondées sur la nature telles que la régénération des forêts urbaines et la végétalisation des espaces publics. Environ 300 000 personnes vulnérables — dont des réfugiés, des femmes et des jeunes — sont ciblées, avec pour objectif de **réduire les risques d'inondations et d'érosion** tout en créant des moyens de subsistance liés aux ressources forestières et hydriques.

Congo

La Francophonie économique **s'est réunie du 26 au 28 juin à Brazzaville**

Après les rencontres de Paris en 2021, du Québec en 2022, d'Abidjan en 2023 et de Marrakech en 2024, Brazzaville a accueilli du 26 au 28 juin 2025 la 5ème édition de la Rencontre des entrepreneurs francophones (REF). Cette édition a été **coorganisée par l'Alliance des patronats francophones (APF) présidé par Geoffroy ROUX de BEZIEUX, et l'organisation patronale congolaise UNICONGO, présidé par Michel DJOMBO.** Des délégations d'une quarantaine de pays francophones avaient fait le déplacement et plus de 2 800 participants (décideurs économiques, chefs d'entreprise et institutions francophones) ont pris part à ce rendez-vous **annuel de dialogue et d'échanges entre les acteurs économiques du monde francophone.** Le Président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso, a **lancé cette 5ème édition** en présence de Thani Mohamed SOILHI, ministre délégué auprès du **Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la France.** Les opérateurs économiques français tels que AGL ont profité de ce forum pour mettre en avant leurs réalisations.

La Communauté Afrique France entrepreneurs officiellement lancée au Congo-Brazzaville

La Communauté Afrique-France entrepreneurs pour le Congo-Brazzaville a été lancée le 27 juin 2025 à l'occasion de la 5ème édition des Rencontres des entrepreneurs francophones (REF). Ce temps fort des REF a réuni de nombreuses entreprises françaises et congolaises ainsi que des décideurs congolais. Il **a été suivi d'un cocktail de réseautage** à la Résidence de France en présence du **Ministre délégué français chargé de la Francophonie et des partenariats internationaux.** Plus de 200 personnes ont participé à cet événement. La Communauté Afrique France Entrepreneurs est

une initiative française lancée en mars 2022 en réponse aux attentes exprimées par les entrepreneurs africains lors du Sommet Afrique-France de Montpellier de 2021. **Portée localement par l'Ambassade de France, cette initiative vise à renforcer les liens économiques entre entrepreneurs africains et français, à travers la mise en réseau et l'accès facilité aux offres de services d'accompagnement sur de nouveaux marchés.**

La distillerie de la Saris Congo a été mise en service

La distillerie de la Saris Congo, filiale du groupe français Somdia, a été mise en service le 27 juin 2025, en présence du Président de la République du Congo. La mise en service correspond à **l'ouverture de la campagne sucrière. Cette distillerie représente un investissement de 23 M EUR (15 Mds FCFA) sur deux ans. Le projet a été réalisé avec le concours de partenaires industriels comme Praj, Congo contracting et Ponticelli. La distillerie produira de l'éthanol à 96°, destiné aux secteurs pharmaceutique, cosmétique et énergétique. Avec une capacité de 50 m³ par jour, soit plus de 6 millions de litres d'éthanol par an, elle couvrira entièrement les besoins du marché congolais, actuellement estimés à 5,5 millions de litres. La matière première utilisée sera constituée de 25 000 tonnes de mélasse, un sous-produit issu du raffinage de la canne à sucre, valorisant ainsi les résidus agricoles de la sucrerie pour produire une énergie durable.**

Perenco renforce sa production au Congo avec le projet Kombi 2

La compagnie pétrolière franco-britannique Perenco a officiellement lancé, le 13 juin 2025, le projet Kombi 2 qui vise à construire une nouvelle unité de production pétrolière et gazière offshore. Ce projet représente un investissement de plus de 200 M USD (soit 113,2 Mds Fcfa). **Il permettra à l'opérateur de faire passer sa production actuelle de 80 000 à 100 000 barils par jour, soit une hausse de 25%, consolidant ainsi la position de Perenco comme acteur clé du secteur énergétique congolais. Ce nouvel**

investissement vise à optimiser les champs de Kombi, Likalala et Libondo, situés au large des côtes congolaises, en collaboration avec plusieurs partenaires congolais : la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC), AOGC et Petrocongo. Cette unité devrait devenir pleinement opérationnelle début 2026. Cette annonce intervient dans un contexte de baisse des recettes publiques issues du pétrole, la SNPC ayant enregistré une baisse drastique de ses performances financières avec un résultat net en chute de -72%, passant de 68,4 Mds FCFA (122,9 M USD) en 2023 à seulement 19 Mds FCFA (34,1 M USD) en 2024.

La Banque mondiale finance un Projet d'amélioration des services de l'électricité (Pasel) pour 100 M USD

Le Projet d'amélioration des services de l'électricité (Pasel) a été lancé le 15 juillet, à Brazzaville. Il vise à renforcer les performances de la société Energie électrique du Congo (E2C) et à réduire de 50 % les pertes énergétiques enregistrées sur le circuit national de transport de l'électricité. Les pertes sont estimées à 432 MW, soit 60 % des 720 mégawatts produits annuellement. Une première composante du projet vise la réhabilitation de 130 Km de la ligne haute tension de 220 Kv entre Pointe et Brazzaville ainsi que la rénovation des postes 220 Kv de Ngoyo (Pointe-Noire) et Mbouono (Brazzaville). Le système d'automatisation Scada sera remis à neuf. Les systèmes d'autonomisation des postes de transport du nord seront également modernisés. La seconde composante du projet vise à l'amélioration de la distribution et de la vente au détail d'électricité pour réduire les pertes non techniques. Sera mise en place une infrastructure de comptage de la consommation des 26 000 plus gros clients (environ 60% des ventes). Plus de 120 000 compteurs intelligents seront installés chez les clients. Une troisième composante du Pasel, quant à elle, s'occupera de l'appui à la bonne mise en œuvre de la réforme du secteur, déjà en cours. Par ailleurs le directeur général de la société Eni a annoncé le début, le 15 juillet, de la réhabilitation de la ligne haute tension de Djeno

à Brazzaville en passant par Pointe-Noire, en vue d'utiliser tout le potentiel de la centrale de Djeno.

Gabon

L'État lève environ 3 Mds USD pour financer les infrastructures nécessaires à l'industrialisation du pays

En marge de la 32^e Assemblée annuelle d'Afreximbank, l'État gabonais [a signé](#) deux mémorandums d'entente majeurs sous l'impulsion du Président Brice Clotaire Oligui Nguema. Le premier porte sur un financement d'environ 1 600 Md FCFA destiné à soutenir les projets permettant la transformation locale du manganèse, comme la modernisation des infrastructures ferroviaires et portuaires. Le second prévoit la construction de trois centrales thermiques (300 MW) entre 2025 et 2027. Ces nouveaux financements devront permettre l'amélioration des conditions énergétiques et logistiques nécessaires à la transformation locale des ressources.

Signature d'un accord de 500 MUSD entre le Gabon et Millenial Potash

En marge du sommet multilatéral convoqué à Washington par le président américain Donald Trump sur l'exploitation des minéraux critiques, le chef de l'État gabonais [a supervisé](#) la signature d'un accord de 500 M USD entre le Gabon et la société américaine Millenial Potash. Ce partenariat vise à développer le gisement de potasse de Mayumba. Une première tranche de 5 M USD sera consacrée aux études de faisabilité, tandis que le financement principal soutiendra la phase de développement et la construction des infrastructures nécessaires. Ce projet prévoit une production annuelle de 800 000 tonnes d'engrais potassique, et devrait générer 375 emplois directs et 600 emplois indirects.

Le Gabon, leader africain des surtaxes aériennes en 2024

Selon un rapport [publié](#) par l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), le Gabon arrive en tête des pays d'Afrique les plus chers en termes de taxes et frais sur les billets, suivi de la Sierra Leone et du Nigeria. Ainsi, à Libreville, la taxe moyenne sur les départs internationaux s'élève à 297,7 USD. Au niveau des sous-régions africaines, l'Afrique de l'Ouest est cependant la plus chère avec des taxes s'élevant à 109,5 USD en moyenne, suivie de l'Afrique centrale (106,6 USD), l'Afrique de l'Est (63,3 USD) et l'Afrique australe (34,5 USD). L'Afrique du Nord est quant à elle la région la moins chère d'Afrique avec une moyenne de 25,3 USD de taxes et frais sur les vols internationaux.

Vers la tenue d'un forum économique annuel en amont de la Loi de finances

Le Gabon Economic Forum (GEF), qui [s'est tenu](#) du 7 au 8 juillet 2025, devrait devenir un rendez-vous annuel. Réunissant décideurs politiques, experts et partenaires au développement, ce forum a permis une réflexion collective sur les défis économiques du Gabon et les solutions pour y répondre. À l'issue des travaux, le ministre d'État à l'Économie, Henri-Claude Oyima, a pris l'engagement d'institutionnaliser le GEF comme un rendez-vous annuel, organisé en amont de la préparation de la loi de finances.

Guinée Équatoriale

Revue Article IV et validation des 1ère et 2èmes revues du programme non financé SMP avec le FMI

Le 25 juillet, le conseil d'administration du FMI [a achevé](#) les consultations menées avec la Guinée équatoriale au titre de l'article IV ainsi que la première et la deuxième revue du Staff

Monitored Program (SMP). Ce programme, conclu le 24 juillet 2024 sans financement, vise à établir un historique de mise en œuvre des politiques en vue d'un éventuel accord de financement. L'analyse de la conjoncture économique révèle qu'après une forte contraction en 2023 (-5,1 %), l'économie a connu une légère reprise en 2024 (+0,9 %), mais les perspectives restent limitées en raison de la baisse continue de la production d'hydrocarbures. L'inflation a augmenté à 3,4 % en 2024, et le secteur bancaire, bien qu'en amélioration, demeure sous-capitalisé. Le gouvernement a mené un ajustement budgétaire important, ramenant le déficit primaire non pétrolier à -17 % du PIB non pétrolier et réduisant la dette publique à 36,4 % du PIB. Plusieurs réformes ont été engagées, dont une nouvelle loi fiscale, la suppression progressive des subventions aux carburants, une stratégie de gestion des arriérés et des avancées en matière de transparence. Toutefois, des défis subsistent, notamment en matière de gouvernance, de diversification économique et de renforcement des recettes non pétrolières.

Tchad

Le FMI valide un nouveau programme de 625 M USD sur 48 mois avec le Tchad

Le Conseil d'administration du FMI [a approuvé](#), le 25 juillet 2025, un nouveau programme de financement appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC). D'un montant total de 625 M USD, ce programme s'étend sur quatre ans (2025-2029) avec des revues de programme semestrielles. L'approbation du programme s'accompagne d'un premier décaissement immédiat équivalant à 38,5 M USD. Ce nouveau programme FEC s'articule autour de trois piliers : (i) renforcer les recettes non pétrolières et rationaliser les dépenses pour assurer la soutenabilité budgétaire ; (ii) développer un système de protection sociale mieux ciblé ; (iii) améliorer la gouvernance et le climat des affaires.

Un nouveau financement de 2 M EUR de l'UE pour venir en aide aux déplacés du Darfour

Face à la crise soudanaise et à son impact dans la zone Est du Tchad, l'Union européenne a annoncé, le 8 juillet 2025, un nouveau [financement humanitaire d'urgence de 2 M EUR](#) pour venir en aide aux personnes déplacées par la crise au Soudan, notamment celles ayant trouvé refuge dans la province de Wadi Fira, ainsi qu'au Darfour. Cette aide financière vise à couvrir les besoins immédiats des déplacés en fournissant des services essentiels tels que l'eau, l'assainissement, l'hygiène et des abris d'urgence, à travers l'intervention des partenaires humanitaires. Par ailleurs, cette initiative s'accompagne de l'organisation d'un pont aérien humanitaire, traduit en sept vols, transportant 531 tonnes de matériel, dont du matériel médical, des médicaments, des kits d'hygiène et des tentes. En partenariat avec l'Agence suédoise pour les contingences civiles (MSB), l'UE a également œuvré pour la mise en place de logements sous tente et de bureaux pour permettre le déploiement de partenaires humanitaires à la frontière soudanaise et l'accueil des réfugiés et déplacés nouvellement arrivés.

RDC

Validation de la 1^{ère} revue du nouveau programme FEC accompagné d'un décaissement de 261,9 M USD

Le Conseil d'administration du FMI [a achevé](#) la première revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) conclu avec la République démocratique du Congo, approuvant un décaissement d'environ 261,9 M USD pour soutenir les besoins du pays en matière de balance des paiements. Malgré les conflits sévères dans l'est du pays et les pressions sociales et budgétaires qui en découlent, la RDC a fait preuve de résilience macroéconomique en

2024, affichant une croissance du PIB de 6,5 %, une inflation en recul et un renforcement des comptes extérieurs. Le FMI a également approuvé des dérogations pour le non-respect de deux critères de performance, en reconnaissant le caractère temporaire et exceptionnel des écarts constatés.

L'APROCM signe un partenariat de 25 M USD pour soutenir les PME congolaises

L'Agence congolaise pour la promotion de la classe moyenne (APROCM) et Access Bank RDC ont [signé](#), le 28 juin à Kinshasa, un accord de partenariat visant à renforcer l'appui aux petites et moyennes entreprises (PME) et à améliorer leur accès aux services bancaires. L'accord prévoit un financement initial de 25 M USD pour le second semestre 2025, ainsi que des actions complémentaires telles que l'éducation financière, des formations entrepreneuriales et l'organisation d'événements de réseautage comme des foires commerciales et des forums.

La RDC se dirige vers la création d'une Caisse de dépôt et consignation et d'une banque de développement

Le ministre des Finances [a annoncé](#) le 4 juillet 2025 la création prochaine d'une banque de développement, rattachée à la future Caisse des dépôts et consignations (CDC). Cette nouvelle institution publique vise à centraliser les ressources financières de l'État et à financer des projets économiques stratégiques à moyen et

long terme. Dotée d'un capital prévisionnel de 150 M USD, la banque jouera un double rôle : celui de gestionnaire des fonds de la CDC et de levier de financement pour l'économie nationale. Soutenu techniquement par le PNUD, le projet s'inscrit dans une réforme plus large des instruments de financement public, avec l'objectif de mobiliser des ressources internes sous-utilisées (fonds dormants, dépôts non réclamés, garanties publiques) afin de réduire la dépendance extérieure et d'orienter les investissements vers des secteurs prioritaires comme les infrastructures, l'énergie ou la santé.

Sao Tomé-et-Principe

Le plan stratégique 2026-2040 est finalisé

Selon le ministre de l'Économie et des Finances, le [plan stratégique](#), déjà conclu, sera mis en œuvre sur la base du principe de continuité de l'État, assurant l'exécution cohérente des politiques publiques au cours des 14 prochaines années. « La Stratégie nationale de développement durable pour la période 2026-2040 est déjà finalisée et sera soumise à l'approbation de la loi. Pour le budget général de l'État 2027, l'adoption d'un modèle budgétaire par programmes est prévue, couvrant un total de 47 initiatives qui seront alignées et approuvées dans le cadre de cette stratégie nationale », a déclaré Gareth Guadalupe, ministre de l'Économie et des Finances.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Michel DROBNIAK (Service économique régional de Yaoundé)

Rédacteurs : Mohamed AYIAGNIGNI (SER Yaoundé) ; Guillaume PREVOST - Ingrid ORAMALU (SE Brazzaville) ;

Pascal FORNAGE – Fanny SCHAEFFER - Matthieu POMMIER (SE Libreville) ; Naïma TAHRAN (AFD-N'Djamena)

[Rendez-vous sur cette page pour vous abonner](#)